

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Le dix-huit février deux mille dix-neuf, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni à la Salle du Centre Culturel et de Congrès de Paray-le-Monial, sous la présidence de Monsieur Fabien GENET, suivant convocation en date du douze février deux mille dix-neuf affichée le même jour.

Délibération n° 2019-005 – FINANCES DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) constitue un moment important dans la vie démocratique d'une collectivité. Présenté en Conseil communautaire dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, il permet à l'assemblée délibérante :

- ↳ de discuter des orientations budgétaires préfigurant les priorités affichées dans le budget primitif qui sera examiné le 1^{er} avril prochain,
- ↳ d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité,
- ↳ de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

L'année 2019 sera marquée essentiellement par :

- la continuité des décisions prises depuis la fusion au 1^{er} janvier 2017 avec la finalisation des opérations en cours (Stade d'athlétisme à Paray le Monial, Déplacements doux à Charolles et à Digoïn),

- l'intégration des nouveaux périmètres de compétence, notamment en ce qui concerne la voirie.

Pour mémoire, la loi Notre du 7 août 2015 est venue apporter des précisions sur le contenu du DOB.

En effet dans les EPCI de plus de 10 000 habitants, le rapport doit également comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Le rapport doit être transmis au représentant de l'Etat, publié et transmis aux communes membres de l'EPCI.

Etant rappelé que le DOB ne nécessite pas en lui-même de positionnement. Il est néanmoins nécessaire de justifier de l'effectivité de ce débat qui se traduira par une délibération permettant d'en vérifier la tenue.

Un rapport est joint en annexe.

Après interventions de Jean Marc NESME, André ACCARY et du Président Fabien GENET,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais,

PREND ACTE

↳ **De la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74 **Secrétariat de séance assuré par : Chantal CHAPPUIS**

Membres présents à la séance : 53 **Votants : 66**

Titulaires présents :

Président : Fabien GENET

Vice-présidents : André ACCARY, Noël PALLOT, Elisabeth PONSOT, Jean-Marc NESME, Magali DUCROISSET, Bernard LAUGERE, Régis LAURENT, Gilles PERRETTE, Michel LASSOT, Patrick BOUILLON, Eric BRAZ, Jacky COMTE, Bernard JAILLOT,

Délégués communautaires :

Paul DUMONTET, Gérard DUCHET, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Eric BRUN, Edith TERRIER, Chantal CHAPPUIS, Nicole GEORGES, Pascal DESCREAUX, Philomène BACCOT, Anne-Marie MAGNY, Dominique NUGUE, Georges BORDAT, Emmanuel REY, Sylvianne BONNOT, Michel PELLIER, Danielle BAUDIN, Christian LAROCHE, Pascal LOPES DE LIMA, Gérard LALLEMENT, Robert KLEINGAERTNER, Jean Baptiste LEFORT, Michel TRAVELY, Daniel GORDAT, Paul FAROUZE, François JOLY, André RIBOULIN, Patrick PAGES, Gilles GUERIN, Jean PIRET, Pierre DUCERF, Jean-Bernard DESCHAMPS, Daniel THERVILLE., Nicolas LORTON.


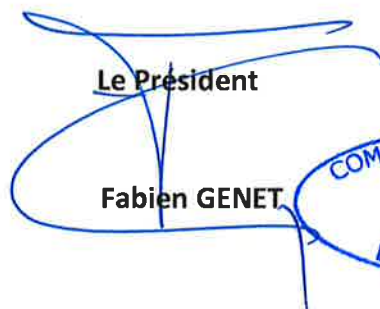
Délégués ayant donné pouvoir : Gérald GORDAT à Fabien GENET, David BEME à Chantal CHAPPUIS., Lolita RODRIGUEZ à Nicole GEORGES, Yves BAYON à Magali DUCROISSET, Laurence ROUVET à Bernard LAUGERE, Pascal RAMEAU à Bernard JAILLOT, Annie-France MONDELIN à Michel LASSOT, Roger DURAND à Gilles GUERIN, Denise MEHU à Daniel GORDAT, Catherine CLERGUE à Michel TRAVELY, Florence TERRIER à Jean Baptiste LEFORT, André COTTIN à Michel PELLIER, , Louis ACCARY à Régis LAURENT.

Suppléants présents : Didier NAVETAT, Jean-Michel ROSSAT, Régis GAUTHERON, Patrice MAILLY, Florence DE CHANAY.

Délégué(es)absent(es)non suppléé(es) et non représenté(es) Martine DESPLANS, Hubert BURTIN, Annie BOISSARD, Arnaud LABAUNE, Amélie THURIN, Chewki MAHREZ, Joël GUYOT DE CAILA, Joël LAMBOEUF.

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 18 février 2019
Pour extrait conforme

Le Président
Fabien GENET



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 22/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 22/02/2019